



## Redevance Ordures Ménagères

Par **lilou50**, le **26/04/2012** à **10:32**

Bonjour,

Dans ma communauté de commune, nous payons les ROM en semestre. En fin de l'année dernière, ma propriétaire m'a demandé 26.77 euros en me donnant la copie de la facture pour l'immeuble qu'elle a reçu du SMICTOM. Je lui ai demandé sa façon de calculer pour chaque appartement:

montant total: 174.10 /6 mois = 29 euros

29/ 6.5 parts (5 adultes, 3 enfant)= 4.46 euros par personnes et par mois

Facture pour 6 mois me concernant  $4.46 \times 6 = 26.77$  euros

Selon son mode de calcul, à l'époque, je lui ai signalé que j'étais présente que depuis 4 mois. L'affaire à été entendue.

Cette année, elle me donne le montant pour les 6 premiers mois. Montant totale 214.46 euros toujours avec la facture en appuie. Son calcul est le suivant: 214 -40% à cause du restaurant d'en bas qui profite de notre poubelle. Il reste donc 129 euros pour les 3 appartements. calcul donc  $129 / 3 = 43$  euros par appartement.

[s]Elle m'a expliqué qu'elle ne rentrait pas dans ses frais avec l'ancien calcul [/s]

ma question est donc la suivante, les propriétaires ont ils le choix du moyen de calcul pour les locataires? Et qu'elle est la façon de calculer alors?

En vous remerciant d'avance de votre réponses.